COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU VAL DE LOIRE

Bulletin d'informations

01 /// DÉCEMBRE 2017

édito

Madame, Monsieur,

La Communauté de Communes dite des «Terres du Val de Loire», mise au monde le 1er janvier 2017, a donc bientôt un an. Elle commence à marcher sur ses deux jambes : le territoire de Beauce et celui du Val de Loire, constitués ensemble du Val d'Ardoux, du Canton de Beaugency, de la Beauce Oratorienne et du Val des Mauves.

L'enfant se porte bien, et les nombreux parents qui l'ont conçu s'accordent sur l'ensemble des compétences, « obligatoires » ou «optionnelles», qu'il convient de lui conférer.

Nos communes ont un avenir à travers l'outil intercommunal qu'elles doivent s'approprier : l'ampleur et la diversité des besoins en termes de services, le coût des investissements, les exigences toujours croissantes de qualité, d'efficacité et de rentabilité, imposent à toutes les familles qui composent un territoire, de s'unir pour que leurs enfants grandissent et prospèrent...

Ainsi font, à nos portes, la Métropole Orléanaise et, un peu plus loin, le Grand Paris.

Ces délégations de compétences, organisées d'ailleurs dans un cadre budgétaire et réglementaire des plus contraignants, ne mettent pas en cause les particularités propres à chacune de ces familles ni n'entravent leur capacité d'initiative. Elles ont seulement pour objet de contribuer au développement économique et, notamment touristique, essentiels dans notre région, à améliorer le cadre de vie, à harmoniser les comportements dans des circonstances exigeant rigueur et solidarité.

C'est dans cet état d'esprit que nous agissons au quotidien dans l'intérêt de chaque habitant de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.

Soyez amicalement,

Pauline MARTIN
Présidente

La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire

La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a eu notamment pour objectif de renforcer les intercommunalités en leur imposant de passer de 5000 à 15000 habitants. Sur notre territoire, la Communauté de Communes du Val d'Ardoux, la Communauté de Communes de la Beauce Oratorienne, la Communauté de Communes du Canton de Beaugency et la Communauté de Communes du Val des Mauves ont décidé de créer la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (CCTVL).

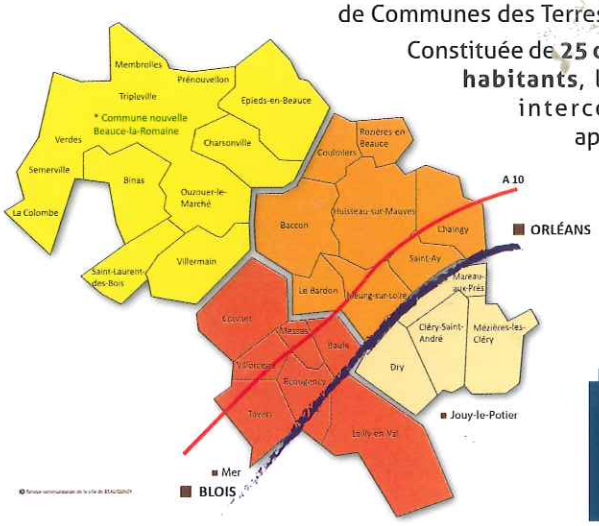

Constituée de **25 communes et près de 50 000 habitants**, la CCTVL est la troisième intercommunalité du Loiret après « Orléans Métropole » et l'« Agglomération Montargoise Et rives du Loing », ce qui lui permet d'être un interlocuteur reconnu et privilégié de l'Etat, des entreprises et des partenaires.

Un axe principal structurant :
- Loire
- A10
- RD 2152
- Chemin de fer

Gouvernance

Le Conseil communautaire

Il est composé de 51 conseillers communautaires titulaires et 17 conseillers communautaires suppléants élus en même temps que les conseillers municipaux.

© Pierre Derouette

Le Bureau

Il est composé d'un Président et de 9 Vice-Présidents.
Les délégations des membres du Bureau sont les suivantes :
Pauline MARTIN : *Président, Ressources Humaines, Economie*
David FAUCON : *1er Vice-Président, Finances, Culture*
Michel BEAUMONT : *2e Vice-Président, Travaux, Voirie*
Gérard CORGNAC : *3e Vice-Président, Bâtiments, Sports, Vie associative*
Jean Pierre DURAND: *4e Vice-Président, Urbanisme, Aménagement du Territoire, Communication*
Anna LAMBOUL : *5e Vice-Président, Social, Santé*
Bernard ESPUGNA : *6e Vice-Président, Enfance, Jeunesse, Scolaire*
Jean-Marie CORNIERE : *7e Vice-Président, Collecte des déchets et assimilés*
Anita BENIER : *8e Vice-Président, Environnement, Relais d'Assistantes Maternelles*
Philippe ROSSIGNOL : *9e Vice-Président, Commerce, Artisanat, Agriculture, Tourisme*

Structures de travail et de réflexion

La Conférence des Maires

Elle réunit les Maires des 25 communes, les 7 maires délégués de la commune nouvelle de Beauce-la-Romaine et les membres du Bureau.

Le Conseil de Territoire

Ce Conseil associe en particulier les anciens élus des Communautés de Communes et des Syndicats.

Les compétences

Développement économique et touristique

- Création et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Promotion du tourisme, dont la création de l'Office de Tourisme des Terres du Val de Loire

Voirie d'intérêt communautaire

- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

Accueil des gens du voyage

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Collecte et traitement des déchets

- Collecte, traitement, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés : intégration des missions du SMIRTOM de la Région de Beaugency au sein de la Communauté de Communes à compter du 1er juillet 2017

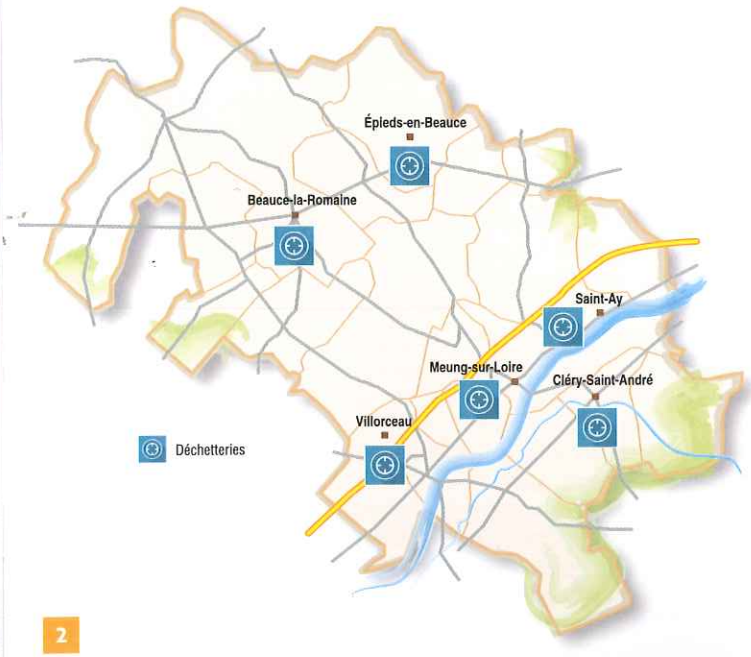

Aménagement de l'espace communautaire

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
- Instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes dotées d'un POS/PLU ou d'une carte communale
- Constitution de réserves foncières pour les compétences communautaires

Environnement

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Soutien aux actions visant à la maîtrise de la demande d'énergie et au développement des énergies renouvelables
- Mise en valeur et aménagement des bords de Loire

Assainissement

- Gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif

Prévention de la Délinquance

- Mise en place et gestion d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Infrastructures et réseaux de communications électroniques

- Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux d'intérêt communautaire de communications électroniques

Equipements d'intérêt communautaire

- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels d'intérêt communautaire (bibliothèques, médiathèques, réseau de lecture publique, écoles de musique)
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire
- Coordination de la saison culturelle d'intérêt communautaire
- Coordination et soutien des activités associatives culturelles et sportives d'intérêt communautaire
- Soutien des associations sportives d'intérêt communautaire encadrant des jeunes de moins de 18 ans

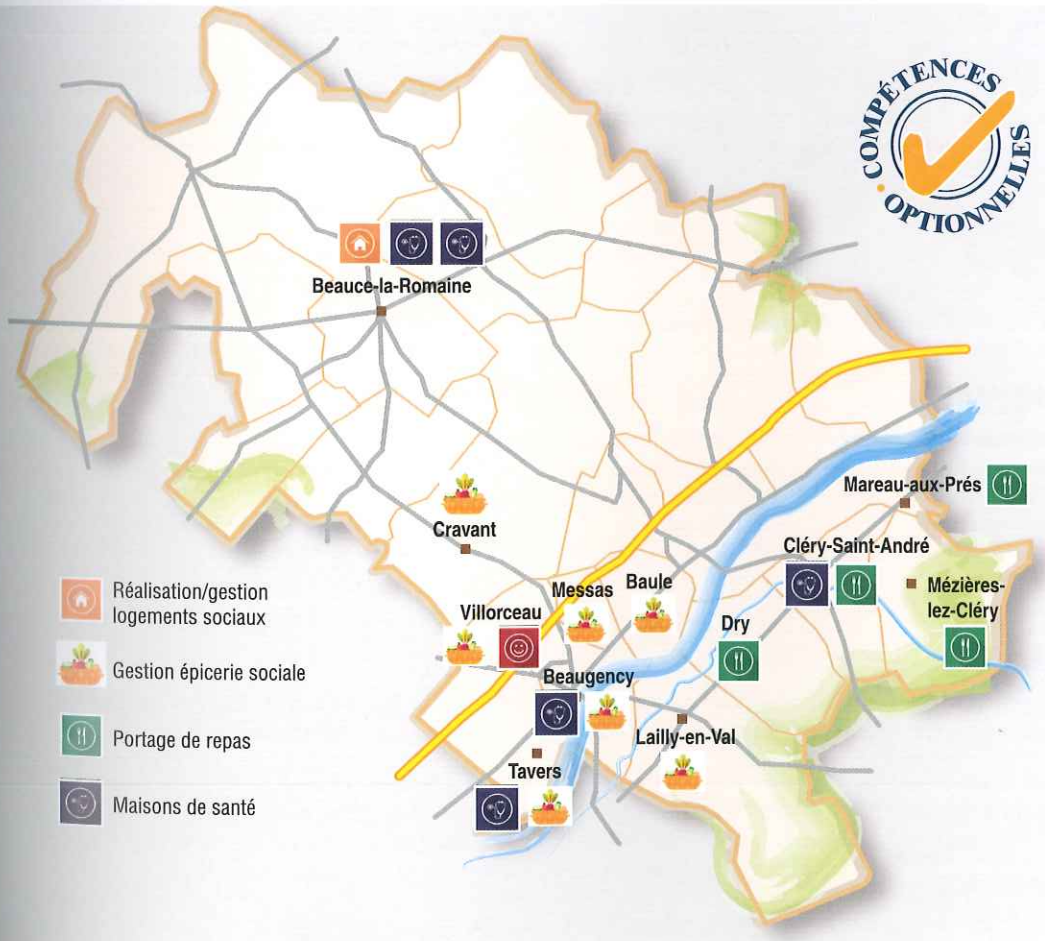

Politique du logement et du cadre de vie

- Réalisation et gestion de logements locatifs sociaux d'intérêt communautaire

Action sociale d'intérêt communautaire

- Gestion de l'épicerie sociale d'intérêt communautaire
- Organisation et gestion du service de portage de repas d'intérêt communautaire à destination des personnes âgées ou handicapées

Santé

- Création et gestion de maisons médicales d'intérêt communautaire et de Maisons de Santé Pluridisciplinaires

Enfance et jeunesse

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Mise en réseau et gestion des relais d'assistantes maternelles (RAM) sur l'ensemble du territoire communautaire
- Gestion du multi-accueil d'intérêt communautaire

COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

- Fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires, de la restauration scolaire d'intérêt communautaire
- Construction, entretien et fonctionnement des centres de loisirs d'intérêt communautaire

Le budget

Le budget de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire est en 2017 de 25,2 millions d'Euro en fonctionnement et de 6,7 millions d'Euro en investissement.

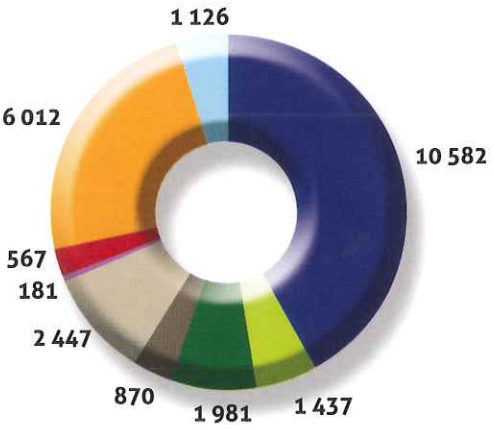

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Services généraux
- Sécurité et salubrité
- Enseignement et formation
- Culture
- Sport et jeunesse
- Interventions sociales / Santé
- Famille
- Aménagement et services urbains
- Action économique

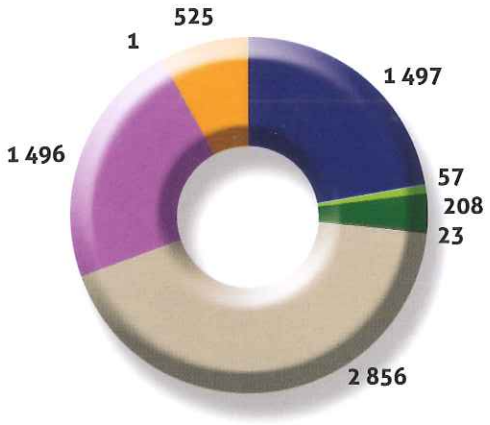

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- Services généraux
- Sécurité et salubrité
- Enseignement et formation
- Culture
- Sport et jeunesse
- Interventions sociales / Santé
- Famille
- Aménagement et services urbains

Numéros utiles

L'administration de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, dont le siège social est situé 32 rue du Général De Gaulle, 45130 Meung-sur-Loire, est organisée autour de quatre pôles pilotés et coordonnés par le Directeur Général des Services

Direction Générale des Services : Olivier VERNAY
1, rue de l'Abattoir, 45190 Beaugency - 02.38.45.11.11

Pôle Ressources et Fonctions Supports (Finances, Ressources Humaines, Marchés publics, Assurances, Juridique) : Cyrielle DAVERAT
1, rue de l'Abattoir, 45190 Beaugency - 02.38.45.11.11

Pôle Développement territorial et Solidarités (Développement économique, Tourisme, Urbanisme (Autorisations Droit des Sols) Action sociale, Santé : Nadine MADRE - 92, rue du Maréchal Foch, 45370 Cléry-Saint-André - 02.38.45.19.46

Pôle Services à la Population (Petite Enfance, Enfance et Jeunesse, Scolaire, Sports et Vie Associative, Lecture publique, Culture) : Erwan MANGARD - 7 rue Marin Galliot, Ouzouer-le-Marché, 41240 Beauce-la-Romaine - 02.54.82.40.04

Pôle Technique (Voirie, Bâtiments, Assainissement non collectif, Collecte des déchets) : Thierry LEBARBIER - 2 avenue des Clos Neufs, Zone Actiloire, 45190 Beaugency - 02.38.44.59.35

Création graphique et cartographies Florence LUNEAU - 06 98 38 12 43 - Prénouvellon © Fotolia - Direction de la publication : Jean-Pierre DURAND